

COMPTE - RENDU de la REUNION: SALLE des LOGISSONS

Sur 45 PROPRIETAIRES convoqués 33 étaient présents, 00 reoprésentes .
Le quorum etant atteint l'assemblée a pu délibéré valablement.
Le tableau joint résume les points abordés et les votes obtenus

- Point N°1 : Comote rendu de l'exercice arretè au 28-02-1987 et quitus
- Point N°2 : Budget prévisionnel 1987 et montant de la cotisation fixée à 300f
- Point N°3 : Renouvellement des membres du conseil syndical
- Point N°4 : Reception des espaces verts
- Point N°5 : Depot de terre par un copropriétaire sur un chemin appartenant à l'association.
- Point N°6 : Mise en place de cassis aux entrées de la copropriété
- Point N°7 : Mise en place de "tout venant" sur un des chemins dit "piétonnier"
- Point N°8 : Etude préliminaire d'un raccordement en eau d'arrosage sur le Canal du Midi.

OBSERVATIONS:

POINT N°3 : LES membres élus au conseil syndical sont:

M^{rs} AUGROS, GHIRARDI, MARTIN-CHATRIE, TELLIER et VICARI

POINT N°5 : Les copropriétaires rappellent que quiconque ne peut utiliser à ses propres fins un patrimoine de la copropriété sans accord préalable des copropriétaires ou de leur mandants.

RAPPEL : la cotisation fixée à 300 francs à l'issue du vote doit etre payée impérativement avant le 30 JUIN.

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

Budget de l'exercice 1986 et fixation de la cotisation à 500,00 F à régler en SEPTEMBRE 1986.

Résolution adoptée à l'unanimité (une abstention M. SOPENA).

QUESTIONS DIVERSES

- Pour automatiser l'allumage de l'éclairage du lotissement il est décidé, à l'unanimité, d'installer une cellule photo-électrique (dépense environ 300,00 F plus mise en place) - une voix contre (M. MEIL).
- Pour permettre l'arrosage des plantations il est décidé l'implantation de plusieurs bouches d'arrosage (en principe 3) suivant étude à faire (à l'unanimité, sauf 3 voix : MM. RIBAUD, LE GLENT, BLANC-NOURRISSEAU).
- Elagage des arbres bordant le lotissement voisin.
Il est demandé aux riverains de faire cet élagage de façon raisonnable, sans détruire la végétation.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICALE

Faisant suite à l'appel à candidature 6 personnes se sont portées candidates pour faire partie du Conseil Syndical :

Mmes CHIADO, EMANUELLE, MM LAUTIER, TELLIER, VICARI.

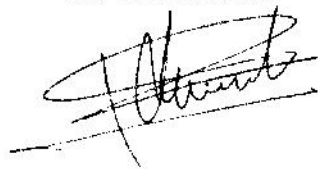
Elles ont été élues à l'unanimité.

CONSTITUTION DU BUREAU

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 16 Mai 1986 et ont ainsi constitué le bureau

Mr LAUTIER	(président)
Mr TELLIER	(vice président)
Mr VICARI	(trésorier)
Mr BABULEAUD	(vice trésorier)
Mad CHIADO	(secrétaire)
Mad EMMANUEL	

LA SECRETAIRE



LE PRESIDENT

